



L'ACCUEIL DE L'EXILÉ, UNE EXIGENCE MAJEURE

"J'étais étranger, vous m'avez accueilli" (Matthieu 25)

Synthèse du texte de positionnement général du Secours Catholique Caritas France sur l'accueil des migrants, adopté en juin 2014.

Une personne sur trois accueillie par le Secours Catholique-Caritas France est étrangère. L'évolution des politiques publiques ainsi que la banalisation des réactions de repli dans l'opinion nécessitent que soient affirmées les orientations du Secours Catholique. En précisant ce qui lui paraît souhaitable, ce qu'il propose et veut promouvoir auprès de l'opinion, le Secours Catholique veut aider ses équipes à renforcer leurs actions propres, et discerner quelles formes d'accompagnement développer avec les migrants. Mais il tient aussi à affirmer sa mission d'éveil et de sensibilisation à l'accueil de l'autre, dans son réseau, dans l'Église et dans toute la société.

QUELLE POLITIQUE D'ACCUEIL

DES MIGRANTS PRÔNER

POUR LA FRANCE ET L'EUROPE ?

FONDEMENTS RÉPUBLICAINS ET CHRÉTIENS

Le Secours Catholique puise ses valeurs tant dans les fondements de la République que dans ceux de la pensée de l'Église, qui font de l'accueil de l'exilé une exigence majeure. Le refus de toute discrimination, les principes de liberté, d'égalité, et de fraternité sont des valeurs fondatrices de la démocratie française. La constitution de la V° République rappelle par ailleurs que « Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a

droit d'asile sur les territoires de la République ». Dès son article premier, le texte confirme que la France « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou

de religion. Elle respecte toutes les croyances ».

Le respect de l'émigré, sans cesse rappelé par les papes, figure parmi les fondements de la pensée de l'Église. Ainsi, le pape François appelle les chrétiens à changer de regard: « Tout être humain est enfant de Dieu! L'image du Christ est imprimée en lui! Il s'agit alors de voir, nous d'abord et d'aider ensuite les autres à voir, dans le migrant et dans le réfugié, non pas seulement un problème à affronter, mais un frère et une sœur à acqueillir, à respecter et à aimer, une occasion que la Providence nous offre pour contribuer à la construction d'une société plus juste, une démocratie plus accomplie, un pays plus solidaire, un monde plus fraternel et une communauté chrétienne plus ouverte, selon l'Évangile.» 1

UNE VISION D'ENSEMBLE²

Un phénomèrie d'importance croissante

La migration est une constante de l'humanité et un droit pour chacun transcrit dans les textes internationaux. Elle est un phénomène mondial expliqué par des facteurs, telles les inégalités entre pays riches et pays pauvres ou entre les zones de fractures politiques ou démographiques, qui resteront trés présentes dans les décennies à venir. Effet positif du monde en devenir, la mondialisation des échanges entraîne le développement des mouvements humains, auxquels s'ajouteront de nouvelles causes de migrations comme les effets du changement climatique ou le besoin de peuplement de l'Europe. Les migrations sont devant nous.

Un sujet politique sensible depuis les années 80

Avec l'apparition de la «crise» en 1974, l'avènement d'une nouvelle donne géopolitique en 1989, l'émergence de mouvements populistes et xénophobes, et enfin un renforcement des politiques sécuritaires à partir du 11 septembre 2001, les immigrés sont perçus comme des personnes venant «prendre le pain ou le travail» des occidentaux et comme les importateurs d'un fondamentalisme religieux.

Cette crispation des sociétés européennes a conduit à un durcissement sensible des politiques publiques. Le sujet devenant passionnel, l'objectif du «contrôle des flux» a pris le pas sur les autres considérations expliquant les multiples mesures de dissuasions mises en œuvre pour limiter l'immigration.

Ce durcissement des politiques produit une grande fragilisation des migrants en Europe. Pour beaucoup d'étran-

> gers, le maintien forcé dans une situation d'instabilité ou d'irrégularité au regard du droit au séjour bloque leur projet d'insertion et les enferme dans une situation de précarité sociale durable et

destructrice à laquelle s'ajoutent d'autres discriminations dues aux effets d'une xénophobie latente dans la société. Auprès des migrants, les travailleurs sociaux comme les associations de solidarité se trouvent ainsi pris en étau entre les besoins émanant de ces publics qu'ils accueillent et leur quasi impossibilité légale de mobiliser des outils et dispositifs sociaux pour y répondre.

QUEL POSITIONNEMENT POUR LE SECOURS CATHOLIQUE?

Face à un tel constat, le Secours Catholique précise sa position en l'inscrivant dans sa vision de société³ :

- « Nous croyons que le développement de nos sociétés, en France et dans le monde, se mesure à la place qu'elles donnent, en toute justice, aux plus fragiles d'entre leurs membres, à l'accès de tous aux droits fondamentaux, à la liberté de choix et à la capacité d'agir des personnes vivant des situations de pauvreté (...).
- « Nous voulons construire l'avenir de notre société avec tous, non pas dans la crainte de celui qui est différent, de l'étranger, du plus pauvre, mais dans l'accueil, la rencontre, la confiance et l'alliance avec tous, comme Dieu a fait alliance avec nous (...). »

Liberté de circulation ou politique de restriction?

L'élément structurant, à partir duquel découlent les différentes politiques envisageables, porte sur la question de la régulation de l'immigration. La distinction majeure qui sépare les divers courants de pensée en la matière porte sur l'acceptation ou non d'une politique de contrôle et de limitation.

Comment se situer? Le constat d'une contradiction entre l'idéal évangélique et le réalisme constructif

Le Secours Catholique veut affirmer les valeurs de la doctrine sociale de l'Église : l'accueil de l'étranger, l'accueil

^{1 100} ème journée mondiale des migrants de l'Église Catholique, 2014

² Voir la version complète du texte de positionnement pour une lecture plus complète de l'histoire récente des migrations

³ Proclamée lors de l'assemblée générale du 30 juin 2011



inconditionnel de toutes les personnes en situation de fragilité, dont les réfugiés et les migrants, l'indispensable dignité de chacun dans la société. La fidélité au message évangélique et l'anticipation sur les migrations à venir peuvent justifier que le Secours Catholique soit favorable au respect total du droit à l'immigration, soit la «liberté de circulation et d'installation»des personnes migrantes.

Compte tenu de l'ampleur des inégalités entre pays riches et pays pauvres, de l'attrait que représentent les sociétés occidentales, il est réaliste de penser qu'une absence de limitation des arrivées provoquerait un afflux important de personnes migrantes. Comment réagiraient les sociétés européennes déjà traversées par des tendances au repli voire à la xénophobie ? On peut légitimement se demander si une ouverture sans contrôle de l'immigration ne provoquerait pas une situation de crise sociale et/ou politique. Et comme dans toute situation de grande confusion, les personnes les plus fragiles en seraient à n'en pas douter les premières victimes.

Nous faisons donc le double constat qu'une politique de restrictions crée des injustices, atteint les droits fondamentaux et accentue la pauvreté et la précarité, et dans le même temps, qu'une politique qui ne comporterait pas de limitation risquerait de provoquer une situation de crise, indésirable par la souffrance qu'elle induirait auprès des personnes les plus fragiles.

Nous sommes donc devant une contradiction rendant périlleux un choix clair. Alors que penser ?

Un langage de clarté et d'humilité consiste donc, pour le Secours Catholique, à assumer qu'au regard de ses valeurs et de ses principes, il ne peut ni se satisfaire d'une politique de limitation et de restriction à l'immigration, ni estimer envisageable, à brève échéance, la disparition d'une telle politique.

AFFIRMER UN PLAIDOYER ET UN POSITIONNEMENT ASSOCIATIF DANS SES DIFFÉRENTES DIMENSIONS

Ne pas demander dès à présent la suppression des restrictions à l'immigration ne contredit pas le positionnement de l'association, qui prône aussi bien l'action en faveur des migrants que le plaidoyer en faveur de la défense de leurs droits fondamentaux.

La prudence sur l'échéance d'une pleine liberté de circulation s'accompagne de l'affirmation entérinée du Secours Catholique que la suppression des restrictions au droit de migrer doit être l'objectif à atteindre.

La construction d'un monde plus juste intègre l'élaboration d'un droit de migrer

L'action et le plaidoyer international du Secours Catholique visent, en luttant contre la pauvreté et pour l'accès aux droits et le développement durable, à participer activement à l'émergence d'une fraternité mondiale. La défense des droits des migrants est partie intégrante et indissociable de ce mouvement d'ensemble pour construire un monde plus juste. Le développement des pays pauvres n'aura pas pour effet de faire cesser les mouvements migratoires. Mais il permettra que la migration puisse devenir le résultat d'un véritable choix des personnes, sans être générée comme aujourd'hui par la misère ou les conflits, dans les pires conditions de départ et d'accueil. Afin que le sort des migrants réponde à des règles de justice et d'égalité, le Secours Catholique souhaite l'avènement d'un véritable droit de migrer consigné dans un texte international et ayant pour ambition de définir un cadre global couvrant le droit à la libre circulation, au séjour, au travail et aux droits sociaux et culturels.

Un plaidoyer qui réclame le respect des droits fondamentaux et la dignité des migrants

Les droits fondamentaux des migrants doivent être défendus sans relâche par le Secours Catholique auprès



des gouvernements français et européens. Une action particulière doit être menée pour que soit étendue l'effectivité du droit d'asile, du droit au respect de la vie privée et familiale, de la protection des mineurs. Le droit à un travail permettant de subvenir à ses besoins doit être considéré comme inséparable et consubstantiel du respect de la dignité et de l'intégrité de toute personne.

DES ACTIONS QUI S'INSCRIVENT DANS UNE DÉMARCHE ASSOCIATIVE COHÉRENTE

Avec les migrants : un accueil inconditionnel, un accompagnement humain, respectueux de leur intégrité et de leur responsabilité

Au Secours Catholique, les personnes migrantes sont accueillies quelle que soit leur situation, de façon inconditionnelle. Leur accompagnement va se traduire par une présence attentive, chaleureuse, par l'instauration d'une relation de confiance. L'aide et le soutien apportés se construisent dans la durée, à partir du projet personnel, familial ou collectif des migrants. Ils évitent certains comportements ou modalités d'action comme celui d'être gestionnaire de dispositif, ou de donner l'impression d'offrir des « pseudos-droits» ou des conditions d'accueil qui ne seraient pas suffisamment dignes pour les personnes.

Avec les pouvoirs publics : un dialogue en tension pour assumer pleinement un rôle de contrepoids

Le Secours Catholique, qui donne la priorité à l'individu et à son devenir, veut assumer un rôle de contrepoids face aux politiques publiques : s'opposer aux mesures qui affaiblissent et atteignent l'intégrité des personnes ; convaincre les décideurs de corriger les effets néfastes des mesures restrictives ; si besoin combattre ces décisions en appelant l'attention de l'opinion ou par le recours au droit ; agir pour accélérer l'accès au droit commun des étrangers et leur permettre de prendre en main leur propre destinée.

Cela signifie être en tension avec les pouvoirs publics. Mais une tension positive : s'il faut faire pression pour que l'intégrité de chaque personne soit préservée, le Secours Catholique souhaite en toutes circonstances maintenir un dialogue exigeant, mais constructif, avec les décideurs et garder une position globale d'acteur, de médiateur et de témoin, dans le souci d'aider les représentants des pouvoirs publics à humaniser leurs décisions.

Définir des partenariats associatifs cohérents

Dans l'action, les partenariats associatifs peuvent être renforcés dans le discernement.

Des associations s'opposent de façon radicale aux politiques restrictives. Le Secours Catholique n'a pas vocation à s'y associer, sauf sur des occasions particulières. Mais il faut favoriser le dialogue et la proximité avec ces mouvements qui expriment une révolte face à l'injustice.

D'autres associations sont mandatées par les pouvoirs publics pour certaines missions sociales. Le Secours Catholique veut travailler et dialoguer en bonne complémentarité avec ces acteurs sociaux, sans pour autant être naïf ou être «instrumentalisé» par certains.

Quelques grands mouvements associatifs fondent leurs actions sur l'engagement citoyen de leurs membres, bénévoles ou militants, en ayant une capacité d'action et d'intervention significative. Ces mouvements partagent des valeurs proches de celles du Secours Catholique: Cimade, Emmaüs, CCFD-Terre Solidaire, ATD Quart-Monde, Amnesty International, Médecins du Monde, et quelques autres. Des actions et une stratégie sont à construire avec ces mouvements qui sont nos partenaires privilégiés.

Avec l'opinion : remplir pleinement un rôle pédagogique

Le Secours Catholique combat au sein de la société la peur et le rejet des personnes migrantes, résolument contraires aux valeurs chrétiennes.

Il doit assumer et développer son rôle pédagogique: à l'égard des personnes accueillies, à l'égard de son réseau de bénévoles, comme auprès des réseaux proches et en particulier proches du milieu chrétien. Il veut faire en sorte que la diversité et la pluralité des idées et des sensibilités rencontrées, en son sein comme dans son environnement proche, soient le creuset d'un apprentissage à la diversité culturelle et cultuelle, à la rencontre, à «l'agir ensemble», à la découverte. Pour que les différences d'origine, d'opinion et de croyances ne soient pas un problème, mais une richesse.

En s'associant avec les migrants pour la libre circulation et migration des personnes

Pour contribuer à cet objectif, le Secours Catholique veut s'associer avec les migrants. Trois champs d'action complémentaires sont primordiaux : le changement de regard et des mentalités en engageant toute l'Église dans une démarche d'ouverture, de fraternité et de justice, la lutte contre les inégalités et les injustices qui divisent le monde, l'extension du droit international pour garantir l'effectivité des droits fondamentaux.

